

La coopération dans le milieu de l'édition savante

Le cas d'Érudit

Publications à but non lucratif

- Au moment où l'auteur écrivait ces lignes:
 - Augmentation du nombre de publications savantes d'environ 3,5% par année
 - Environ 20 000 revues « revues par les pairs » en activité
 - À ce rythme, leur nombre aura doublé dans 20 ans

(Crow, 2006)

Monopole des éditeurs commerciaux

- Les éditeurs commerciaux participent à l'édition de plus de 60% des publications revues par les pairs
- Ils possèdent 45% des droits
- Publient directement 17% des publications savantes au nom des organisations qui les ont produites.

(Crow, 2006)

Les voies du libre accès

- Différée : lorsqu'une revue autorise la consultation de son contenu en libre accès, mais en maintenant un abonnement sur les années de publication les plus récentes (6 mois, 1-2 ans) (Paquin, 2013)
- Verte : l'autoarchivage des articles dans des archives ouvertes, dans des sites disciplinaires et les sites personnels des chercheurs. (Bernatchez, 2015)
- Dorée : la publication d'articles dans des revues en accès libre
- Platine : facturation de certains services ajoutés au service gratuit (publicité, la mise à l'encan d'articles, appel à la contribution des communautés, etc.) (Bernatchez, 2015)

Le modèle hybride d'Érudit

- 95 % de son contenu (textes complets) en libre accès immédiat
- 5 % en voie libre accès différé (représente 75 % des revues)
- 25 % des revues et la totalité des livres et actes diffusés sans restriction aucune (voie or)
- Zones « Thèse » et « Documents et données » : voie verte
 - Diffusion de documents scientifiques non publiés
 - Espace de diffusion et d'archivage offert aux centres de recherche qui en font la demande « documents et données »
 - Dépôt automatique des mémoires et des thèses des institutions membres du consortium